

FICHE N°10

Temps de préparation : 5 heures maximum
Durée de l'action : environ 3 heures

La Croix-Rouge française s'est associée à l'action de J'accède, association loi 1901, qui représente un mouvement citoyen en faveur de l'accessibilité pour tous.

Les activités de J'accède prennent place au sein d'une démarche positive, volontaire et solidaire. Cette action permet un recensement des adresses accessibles sur un site web (<http://www.jaccede.com>) et une application mobile afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux gérer leurs déplacements.

L'activité se déroule à l'aide d'un fauteuil roulant au sein de chaque groupe afin de pouvoir tester l'accessibilité du lieu en se rapprochant le plus possible de la réalité.

OBJECTIFS

- > Présenter ce qui est accessible et identifier ce qui ne l'est pas
- > Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir une meilleure vision des lieux qui leur sont accessibles dans leur ville
- > Contribuer à une société plus inclusive

COMMENT PROCEDER ?

En amont :

- > **Prendre contact avec J'accède et la délégation APF France handicap de votre territoire** (peut par exemple vous aider à obtenir le prêt de fauteuils)
- > **Télécharger le Kit J'accède** (<http://www.jaccede.com/fr/a/les-outils/>) qui vous donnera les indications complémentaires de mise en place de l'action
- > **Délimiter les zones de recensement.** S'il s'agit de lieux privés, demander l'autorisation de procéder à l'action au préalable afin d'éviter tout désagrément lors de la journée d'action. Pour éviter toute frustration, bien expliquer la démarche, qu'il s'agit de mettre en avant ce qui est accessible et non pas de « dénoncer » ce qui ne l'est pas
- > **Télécharger l'application mobile** sur un téléphone par groupes de bénévoles de l'action.

Petit conseil d'animation !

Penser à nommer des responsables de groupe pour plus d'efficacité, et à donner une mission différente à chaque participant.

Le jour j :

- > Commencer par faire signer à chaque participant une autorisation de prise de vue disponible en téléchargement ci-dessous.
- > **Briefer les participants** sur la manière de recenser les espaces et faire pourquoi pas un exemple avec tout le groupe.

Après :

- > **Enregistrer les données sur le site ou via l'application mobile**
- > **Communiquer sur votre projet auprès des partenaires !**



MOYENS HUMAINS

Des équipes de 3 à 5 personnes est l'idéal. A vous de voir le nombre d'équipes que vous souhaitez constituer !

MOYENS MATERIELS ET DEPENSES EVENTUELLES

- > Fauteuils
- > Kit J'accède disponible sur cette page : <https://www.jaccede.com/fr/a/en-ligne>
- > Carte au format papier ou digital délimitant la zone d'action
- > Autorisations de prise de vue pour mineurs disponibles en téléchargement ci-dessous
- > Autorisations de prise de vue pour majeurs disponibles en téléchargement ci-dessous

Lien utile :

- > <https://www.jaccede.com/fr/>

CONTACT UTILE

Si vous avez une question spécifique concernant la mise en place de cet atelier :

benevolat@croix-rouge.fr